

# Retour sur les apprentissages de la pandémie

Direction régionale de santé publique  
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

## Les pistes d'action

### Aperçu du projet

Au printemps 2022, après plus de deux ans de lutte contre la pandémie de Covid-19, une période de réflexion s'est révélée indispensable pour évaluer les réalisations accomplies et tirer les enseignements nécessaires en vue d'anticiper et de planifier une réponse efficace à d'éventuelles crises futures, tout en perfectionnant nos méthodes de travail de manière générale. Le personnel de la DRSPGÎM impliqué dans la gestion de la pandémie a été sollicité pour partager son point de vue unique, tandis que des partenaires externes ont apporté leur contribution afin d'évaluer et de valider les efforts consentis.

**Cette synthèse récapitule les pistes d'action issues des témoignages, dans le but de résoudre les défis rencontrés ou de capitaliser sur les actions efficaces déjà engagées.**

**Un constat récurrent souligne des failles dans la préparation, entraînant anxiété, confusion des rôles et perte de repères. Pour remédier à cela, il est primordial de disposer d'un plan d'urgence clair, largement diffusé et régulièrement mis à jour.**

### Les recommandations émises se regroupent en deux thèmes principaux :

- Les actions à intégrer dans la routine quotidienne;
- Les actions spécifiquement destinées à une situation d'urgence.

### Dans le cadre des actions quotidiennes, il est crucial de renforcer les efforts de prévention, notamment en :

- Mettant en œuvre et en actualisant le Plan d'action régional (PAR);
- Assurant une communication continue avec la population et les partenaires;
- Maintenant des communautés de pratique;
- Établissant des lignes directrices claires sur la confidentialité et le partage d'informations.



**En vue d'une situation d'urgence, les actions recommandées se basent, en plus des mesures de prévention, sur les dimensions de la préparation, de l'intervention et du rétablissement. La préparation et l'intervention incluent entre autres :**

- La mise en place d'une unité de réponse aux urgences;
- La formation du personnel;
- La planification des interventions;
- La fourniture d'équipement de visibilité et de sécurité;
- La mise en œuvre d'un système de traçabilité des décisions et des interventions.



**Le rétablissement après une urgence nécessite également une attention particulière, avec :**

- Un accent sur la diminution des impacts négatifs post-urgence;
- La construction sur les connaissances acquises pendant la crise;
- La mise en place d'une tribune pour permettre aux membres du personnel de partager leurs apprentissages.

Par ailleurs, des recommandations plus générales sont émises, portant sur des aspects tels que l'indépendance de la santé publique par rapport à la sphère politique, la réflexion sur l'équité et la proportionnalité des interventions en cas d'urgence, ainsi que le breffage technique des professionnels de santé publique avant toute annonce médiatique.

Il est souligné que l'amélioration continue du plan d'urgence est indispensable, avec des validations régulières par le biais d'exercices et de mesures correctives. Son intégration dans les pratiques quotidiennes de santé publique assure une efficacité accrue. Ce plan doit également prévoir des réponses adaptables, en se basant sur des capacités et fonctions de base mobilisables lors d'événements de faible ampleur et renforcées en cas de crises majeures.

Enfin, les changements rapides à tous les niveaux, incluant le vieillissement de la population, la santé mentale, les dépendances, les inégalités sociales, les environnements nuisibles à la santé, la sédentarité et les changements climatiques soulignent l'urgence d'accroître les efforts de prévention. Ces vulnérabilités sont exacerbées lors de menaces majeures telles que les pandémies.

**Le rapport complet détaille et complète ces différentes pistes d'action.**



#### Fiches résumé



Chronologie de la réponse régionale



Les entretiens



Les pistes d'action



Historique et bilan épidémiologique

Projet réalisé par l'équipe de la Direction régionale de santé publique Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine